

Relais de la Victoire Fiche guide

1 L'ESPRIT DE CETTE MANIFESTATION

QUEL EST LE BUT DU RELAIS ?

Permettre à chaque commune de commémorer sa libération après les 4 années d'occupation.

POURQUOI PRIVILÉGIER DES COMMÉMORATIONS LOCALES ?

Dans cette période de la guerre puis de l'après-guerre, chaque commune a eu une histoire particulière. C'est cette histoire locale qui donnera un sens concret au souvenir des sacrifices consentis pendant la guerre et des efforts déployés une fois la liberté retrouvée. C'est donc localement et pour permettre de rassembler le plus grand nombre, qu'il convient de réaliser cette évocation.

Cette commémoration étant destinée à rassembler vos concitoyens dans le souvenir de l'histoire vécue par vos anciens, aucune directive ne peut être imposée de l'extérieur. Ce sont votre sensibilité de maire, celles de vos concitoyens et les circonstances locales qui doivent être votre guide.

Les paragraphes qui suivent ne sont donc que des propositions ...

SENS DE LA PRÉSENCE DE LA FLAMME.

La Flamme de l'Arc de Triomphe est le symbole du rassemblement de toute la nation, dans le souvenir de ceux qui ont accepté le sacrifice leur vie et dans la volonté de servir aujourd'hui le bien commun de la France.

Peu nombreux sont ceux qui reçoivent ce message, chaque jour, lors du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. En honorant la Flamme dans votre commune, vos concitoyens le découvriront et le feront leur.

En outre la présence de la Flamme donnera une unité et une visibilité à l'ensemble des événements qui seront vécus dans chaque commune.

Vous pouvez consulter le site <https://www.laflammesouslarcdetriomphe.org/>

QUEL THÈME POUR LA COMMÉMORATION ?

C'est dans l'histoire locale et en fonction de la mémoire de vos concitoyens qu'il faut le chercher :

- célébrer la libération de la commune,
- honorer ceux qui sont morts dans cette dernière offensive,
- honorer la mémoire des enfants de la commune morts pour la France,
- se souvenir des souffrances de la population, pendant les années de guerre,
- se souvenir de la joie de la libération et des efforts qui ont permis la reconstruction, la restauration d'une vie normale...

Comment illustrer ce thème ?

Certains de vos concitoyens ont-ils recueilli les souvenirs de leurs parents qui ont vécu cette époque ? Certains ont-ils étudié, localement, l'histoire de ces années terribles ? Il faut qu'ils en fassent part.

Des jeunes et des moins jeunes se posent des questions sur cette époque. Il faut les écouter et y répondre.

*
* *

2 DANS LA PRATIQUE

QUI EST RESPONSABLE DE LA COMMÉMORATION ? SUR QUELLE AIDE COMPTER ?

L'ASMAC a pris l'initiative de ce « Relais de la Victoire ». Elle coordonne les déplacements de la Flamme de commune à commune. Localement c'est le maire qui est responsable de la manifestation qu'il organise.

L'ASMAC a pris contact :

- avec les associations patriotiques de la Marne et des Ardennes pour les informer du « Relais de la Victoire » et pour leur demander de vous apporter leur aide.

- avec l'Education Nationale qui sensibilisera les professeurs au déroulement du « Relais », les invitant à faire travailler leurs élèves sur la fin de la guerre et la libération de leur commune.

Adressez-vous aux uns et aux autres pour qu'ils prennent une part active à la commémoration.

Par ailleurs, le « Relais » a le soutien des autorités (préfectures, gendarmerie, conseils départementaux, Office National des Anciens Combattants).

QUELLE DATE CHOISIR POUR LA COMMÉMORATION ?

Idéalement, ce serait la date de l'arrivée des troupes françaises dans votre commune. Une date approchée est donnée dans la liste des communes, ci-jointe. Mais, parfois, les combats se sont prolongés et la libération a duré plus d'une journée ...

Des considérations pratiques pour réunir plus facilement les habitants peuvent aussi influencer votre choix.

Choisissez votre date et communiquez-la à l'ASMAC.

OÙ FAIRE CETTE COMMÉMORATION ?

Si le monument aux morts est un lieu privilégié, ce n'est pas forcément le seul. Il y a peut être dans votre commune, un monument érigé en souvenir de 14-18, une nécropole nationale, des tombes de combattants, un bâtiment ou un lieu qui a une histoire... En raison de la saison, il n'est pas interdit de s'abriter dans une salle après un temps de recueillement en un lieu de mémoire !

COMMENT ALLER CHERCHER LA FLAMME ?

La Flamme progressera au rythme de l'avance des troupes françaises. L'ensemble des communes participant au « Relais » apparaîtra sur une carte consultable sur le site Internet de l'ASMAC ; vous pourrez choisir et proposer à l'ASMAC une commune en « amont », libérée avant la vôtre, où vous irez chercher la Flamme.

Ensuite, vous conviendrez d'un rendez-vous avec le maire de cette commune pour la prendre en charge.

Comment la transporter ?

La solution la plus simple : un déplacement en véhicule, en apportant **une lampe tempête**.

Une solution engageant plus vos concitoyens : un relais d'une commune à l'autre (à pied, en vélo .. ?).

Une solution intermédiaire : commencer le relais à la limite de la commune ? ou depuis l'entrée de l'agglomération ? ou depuis tel lieu symbolique ?

PENDANT QUE VOUS AVEZ LA FLAMME EN GARDE.

La Flamme, allumée sur la tombe du Soldat Inconnu, mérite naturellement le respect.

Si la Flamme doit attendre, avant ou après la cérémonie, la déposer dans un lieu digne, mais il n'est pas demandé de la veiller ; une veillée par certains de vos concitoyens peut cependant être un temps qui ait du sens pour eux.

Pendant la cérémonie, vous pouvez allumer une vasque avec du sable et un combustible. Peut-être suffit-il qu'un ou plusieurs relayeurs tiennent successivement le flambeau ¹ à bout de bras.

Après votre cérémonie, si des communes, en « aval » de la vôtre, viennent chercher la Flamme chez vous, vous devrez la conserver quelques jours. Sinon, éteignez-la simplement en rappelant qu'elle brûle sous l'Arc de Triomphe sans interruption depuis 1923. Vous pouvez aussi la conserver jusqu'au 11 novembre pour une éventuelle cérémonie.

Pour les communes de la Marne, l'exposition : "**La Marne dans la Grande Guerre**" est disponible :

<https://www.lamarne14-18.com/fr/pret-exposition-la-marne-dans-la-grande-guerre>

¹ Où trouver des flambeaux ? Achat sur internet ? Ou fabrication locale : voir <https://www.latoilescoute.net/fabriquer-une-torche> <https://fr.wikihow.com/fabriquer-une-torche>

Pour la vasque comme pour les flambeaux, des essais sont recommandés avant usage en public !